



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80812>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **24-80812**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département du Val-de-Marne

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : DERATISATION ET DESINSECTISATION DES SITES DEPARTEMENTAUX

Description : La présente consultation a pour objet la dératisation et désinsectisation des sites départementaux. Elle porte sur des prestations de dératisation et de désinsectisation dans les sites départementaux. Ces diverses prestations interviendront dans les locaux départementaux ainsi qu'en milieu extérieur. Une visite sur site(s) est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites ne sont pas obligatoires, notamment pour les crèches eu égard à leur nombre. Pour les autres sites, elles sont fortement conseillées pour avoir une exacte connaissance des lieux (cf. article 5.2 du RC).

Identifiant de la procédure : 8f0bad5c-7835-40f7-96ff-f5a9fd645f8a

Identifiant interne : DL-2024-03

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90921000 Services de désinfection et de désinfestation

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 700,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Langue dans laquelle est rédigé et publié l'avis : français.
Langue dans laquelle les offres sont rédigées : Français.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Articles L2124-2, R. 2124-2-1 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique -
L'appel d'offres ouvert est la procédure par laquelle l'acheteur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats.

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations standards de désinsectisation et dératisation des sites départementaux

Description : Ce lot 1 concerne des prestations standards de désinsectisation et dératisation des sites départementaux avec des prestations ponctuelles et des prestations préventives systématiques de dératisation et de désinsectisation.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 28/10/2024

Date de fin de durée : 27/10/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Montant annuels et contractuels : minimum : 15 000 € - Maximum : 250 000 € HT. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification pour une période initiale d'un (1) an, il sera ensuite reconductible à date anniversaire, par décision tacite de l'administration, sans que sa durée totale n'excède quatre (4) ans. Il est fortement conseillé de s'inscrire lors du téléchargement du dossier de consultation pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées. Pour toute difficulté liée au téléchargement ou une navigation sur Maximilien, un numéro de téléphone sera transmis lors de la création d'un ticket d'incidence sur la plateforme. Les modalités de remises des offres, copies de sauvegarde et échantillons éventuels sont décrites au Règlement de la consultation. Une visite sur site(s) est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites ne sont pas obligatoires, notamment pour les crèches eu égard à leur nombre. Pour les autres sites, elles sont fortement conseillées pour avoir une exacte connaissance des lieux. Aucune visite ne sera effectuée quinze (15) jours francs avant la date limite fixée pour la réception des offres (cf. article 5.2 du RC).

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ou DC2. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, le pouvoir de signature du signataire à engager l'entreprise

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Lettre de candidature à la présente consultation et le cas échéant, désignation du mandataire pas ses co-traitants, ou DC1. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Copie du ou des jugements, si le candidat est en redressement judiciaire. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC1.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique sera analysée sur la base du MT et de l'annexe 3 à l'AE. .

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère sera analysé au regard des DQE suivants : • Détail Quantitatif Estimatif (DQE) des prestations préventives systématiques : 20 points • Détail Quantitatif Estimatif (DQE) des prestations ponctuelles :20 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883007&orgAcronyme=a8z>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883007&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 20/08/2024

Informations complémentaires : Cette information et donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Monnaie utilisée : l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 2191-1 à L. 2192-15 et R. 2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisables. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, , les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

Informations relatives aux délais de recours : Selon les dispositions des articles R421- 1 et L551-1 et suivants du code de justice administrative. En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site <https://www.telerecours.fr>. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département du Val-de-Marne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Département du Val-de-Marne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département du Val-de-Marne

Organisation qui traite les offres : Département du Val-de-Marne

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Prestations spécialisées de désinsectisation et de désinfection des sites départementaux

Description : Ce lot concerne des prestations spécialisées de désinsectisation et de désinfection des sites départementaux avec des prestations ponctuelles et des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) (cf. article 4.2 du CCP). Le lot n°2 comporte deux PSE facultatives, celles-ci concernant : - le déplacement d'un essaim d'abeilles, - la lutte contre les fouines (cf. article 4.2 du CCP)

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfection

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 28/10/2024

Date de fin de durée : 27/10/2028

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Prestations spécialisées de désinsectisation et de désinfection des sites départementaux Ce lot concerne des prestations spécialisées de désinsectisation et de désinfection des sites départementaux avec des prestations ponctuelles et des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) (cf. article 4.2 du CCP). Le lot n°2 comporte deux PSE facultatives, celles-ci concernent : - le déplacement d'un essaim d'abeilles, - la lutte contre les fouines (cf. article 4.2 du CCP) Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre passé en application des articles L2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Cet accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Montant annuels et contractuels : minimum : 10 000 € - Maximum : 200 000 € HT. La valeur estimée mentionnée au point 5.1.5 est donnée à titre indicatif et s'entend sur toute la durée du marché, reconductions comprises. Une visite sur site(s) est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les visites ne sont pas obligatoires, notamment pour les crèches eu égard à leur nombre. Pour les autres sites, elles sont fortement conseillées pour avoir une exacte connaissance des lieux. Aucune visite ne sera effectuée quinze (15) jours francs avant la date limite fixée pour la réception des offres (cf. article 5.2 du RC).

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ou DC2. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, le pouvoir de signature du signataire à engager l'entreprise

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ou DC2 accompagné des documents suivants : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC2.

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Lettre de candidature à la présente consultation et le cas échéant, désignation du mandataire pas ses co-traitants, ou DC1. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Copie du ou des jugements, si le candidat est en redressement judiciaire. Un DUME sera également accepté en lieu et place du DC1.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique sur la base du Mémoire Technique à compléter intégralement.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Ce critère sera analysé au regard des DQE suivants : • Détail Quantitatif Estimatif (DQE) des prestations ponctuelles : 40 points

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883007&orgAcronyme=a8z>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Profil acheteur du pouvoir adjudicateur (Maximilien)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=883007&orgAcronyme=a8z>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2024 à 16:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 20/08/2024

Informations complémentaires : Cette information est donnée à titre indicatif et la séance n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Monnaie utilisée : l'euro. Les sommes dues en exécution du marché seront réglées par mandat administratif dans un délai global de paiement de 30 jours dans les conditions prévues par les règles de la comptabilité publique, conformément aux articles L. 2191-1 à L. 2192-15 et R. 2191-1 à R. 2193-22 du code de la commande publique et à la réglementation en vigueur. Le financement est inscrit au budget départemental. Les prix sont révisibles. Dans le cadre de la dématérialisation de la facture et conformément à la réglementation en vigueur, les factures électroniques doivent être déposées par l'entreprise attributaire sur le portail Chorus Pro. Plus d'information sur le site <https://chorus-pro.gouv.fr>

Informations relatives aux délais de recours : Selon les dispositions des articles R421-1 et L551-1 et suivants du code de justice administrative. En cas de recours contentieux, la juridiction administrative peut être saisie à partir du site <https://www.telerecours.fr>. Les

voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.55113 à L. 55123 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 5517 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 4211 à R. 4217 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département du Val-de-Marne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Département du Val-de-Marne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département du Val-de-Marne

Organisation qui traite les offres : Département du Val-de-Marne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département du Val-de-Marne

Numéro d'enregistrement : 22940028800010

Département : Direction de la Logistique

Adresse postale : Hôtel du Département 21-29 avenue du Général de Gaulle

Ville : Créteil cedex

Code postal : 94054

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Monsieur le Président du Département du Val-de-Marne

Adresse électronique : dl@valdemarne.fr

Téléphone : 3994

Adresse internet : <http://www.valdemarne.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.maximilien.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle - BP 8630

Ville : Melun cedex

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : +33 160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 6c07689c-47ad-4b34-901c-9d0d0688c663-02

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : Dans la publicité à l'article 5.1.6 des deux lots, il convient de lire « Aucune visite ne sera effectuée quinze (15) jours francs avant la date limite fixée pour la réception des offres (cf. article 5.2 du RC).

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1d3ca648-7ec9-47cd-9686-a4c456c805a8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/07/2024 à 09:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2024